

REPUBLIQUE DU TCHAD
CONSEIL MILITAIRE DE TRANSITION
PRESIDENCE DU CONSEIL

PRIMATURE



LETTRE CIRCULAIRE N° 001/PCMT/2021
Relative à la préparation du Budget Général de l'État
pour l'exercice 2022

Le Président du Conseil Militaire de Transition,
Président de la République, Chef de l'État

À

- **Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement de Transition ;**
- **Mesdames et Messieurs les :**
 - **Présidents des Grandes Institutions ;**
 - **Membres du Gouvernement de Transition ;**
 - **Gouverneurs de Provinces.**

La Présente Lettre circulaire fixe les orientations générales de la politique budgétaire ainsi que les dispositions pratiques pour l'élaboration du budget de l'État au titre de l'exercice 2022.

Le projet de Budget Général de l'État pour l'exercice 2022 se prépare dans le contexte particulier de la transition dont les organes doivent œuvrer pour la mise en place de nouvelles institutions de la République. Ce projet de budget s'inscrit également en droite ligne avec le nouveau programme de Facilité Elargie de Crédit (FEC) avec le Fonds Monétaire International (FMI).

En outre, les contextes sanitaire, sécuritaire et climatique continuent à éprouver les fondements de notre économie.

Face à ces nombreux défis, la politique budgétaire pour l'exercice 2022 se doit d'y apporter des réponses conséquentes et permettre de relancer les activités dans les secteurs porteurs de croissance, de lutte contre la pauvreté et de riposte contre la pandémie du Covid 19 en vue de redynamiser l'économie dans son ensemble pour le bien-être et la bonne santé de notre population.

Par ailleurs, je vous enjoins de veiller avec une plus grande attention afin que les choix budgétaires puissent être en cohérence avec la feuille de route gouvernementale sur lequel

nous nous sommes accordés pour assurer la réussite du processus de la transition notamment (i) la protection du territoires et de nos concitoyens, (ii) le renforcement de la cohésion nationale et du processus de décentralisation, (iii) l'implémentation d'une politique d'industrialisation et de valorisation du secteur privé national et (iv) le développement des territoires.

L'élaboration du budget pour l'exercice 2022 devra à cet égard poursuivre les actions de modernisation des finances publiques afin de renforcer l'usage du budget- programme, d'améliorer substantiellement la mobilisation des ressources internes et la maîtrise de la dépense publique.

Cette Lettre Circulaire présente le contexte macroéconomique, les objectifs fixés au Gouvernement de Transition, les orientations générales en matière de politiques budgétaires et les directives pour la préparation du Budget Général de l'État pour l'exercice 2022. En effet, elle constitue pour vous une référence tout au long du processus de préparation du projet de Loi de finances 2022.

I. Contexte macroéconomique

Le budget 2022 se prépare dans un environnement international caractérisé par une fragile reprise de l'économie mondiale, portée par une croissance projetée à 6% en 2021. Cette reprise reste néanmoins sujette à de nombreuses incertitudes sur la maîtrise de la pandémie sanitaire actuelle.

L'économie nationale en 2022 devrait évoluer dans un environnement marqué par divers chocs macroéconomiques liés notamment à la pandémie de la Covid-19, à l'insécurité et aux troubles politico-militaires ayant entraîné le décès du Maréchal du Tchad, IDRIS DEBY ITNO, sur le champ d'honneur. Malgré ce contexte difficile, l'économie tchadienne devrait enregistrer un taux de croissance de 4,1% en 2022 contre 3,7% en 2021. Ce regain de croissance proviendrait à la fois des secteurs pétroliers (+6,4%) et hors pétrolier (+3,5%).

La croissance économique en 2022 serait imputable aux performances dans tous les secteurs.

En effet, Le secteur primaire devrait connaître une hausse de 4,5%, tirée principalement par les activités de l'élevage et d'extraction pétrolière. Le taux de croissance du secteur secondaire s'établirait à 3,9%, soutenu principalement par les activités de raffinage du pétrole et les travaux de construction.

Enfin, le taux de croissance du secteur tertiaire serait de 3,9%, grâce aux accroissements des services des transports et des services financiers. Sur la période 2022-2024, le taux de croissance du PIB réel serait de 3,9% en moyenne et le niveau général des prix à 3% conformément aux critères de convergence de la Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale (CEMAC).

II. Objectifs du Gouvernement

Le Tchad traverse une période difficile qui appelle à l'esprit patriotique, à la solidarité nationale, à l'unité nationale et au dialogue inclusif tant sollicité par les tchadiens. Les défis actuels nous amènent à redoubler d'efforts pour poser un nouveau jalon pour la préparation du



budget général de l'Etat de l'exercice 2022 en tenant compte du contexte national et international.

Pour l'année 2022, la priorité du Gouvernement de transition, sur le plan économique demeure la poursuite de la mise en œuvre des projets, programmes et réformes entrepris par l'Etat afin d'aboutir à l'émergence de notre pays et à l'amélioration des conditions de vie de la population tchadienne.

De manière spécifique, il s'agira de :

- assurer la sécurité et l'intégrité territoriale ;
- continuer de désarmer les civils sur l'ensemble du territoire national ;
- sauvegarder l'unité nationale et la paix sociale ;
- consolider l'Etat de droit et la démocratie ;
- mettre en œuvre les recommandations du prochain Dialogue National Inclusif ;
- organiser un referendum constitutionnel et des élections générales libres et transparentes ;
- contribuer à la lutte contre le terrorisme dans la région ;
- poursuivre la lutte contre la mauvaise gouvernance, le népotisme, l'exclusion et la corruption ;
- relancer l'économie nationale tout en poursuivant la consolidation des finances publiques.

Il convient de vous rappeler que c'est dans un contexte exceptionnel et un environnement économique et sanitaire encore difficile que s'inscrit la préparation du projet de Loi de finances 2022. Je vous exhorte à traduire ces objectifs dans toutes les actions à entreprendre par vos Institutions et Départements respectifs en priorisant les activités conformément aux objectifs ci-haut, mais aussi, en privilégiant la qualité des dépenses de façon à enclencher une relance vertueuse de notre économie.

Aussi, les efforts doivent être poursuivis dans le cadre des réformes engagées pour la modernisation de l'administration publique afin d'offrir des services publics de qualité qui répondent aux objectifs fixés dans le document prospectif « la Vision 2030, *le Tchad que nous voulons* ». Le Gouvernement s'est engagé comme les autres Gouvernements de la Communauté Économique et Monétaire d'Afrique Centrale (CEMAC) à basculer en mode programme. Tous vos Départements et Institutions doivent prendre toutes les dispositions pour accélérer ce basculement dans un meilleur délai.

III. Orientations générales de la politique budgétaire

L'informatisation constitue le levier prioritaire et incontournable de modernisation de nos administrations. Elle présente de nombreux avantages au rang desquels je citerai la maîtrise des couts, la simplification des procédures, la facilitation de affaires, l'accélération du développement. A cet égard, j'encourage et instruis le **Ministre des Finances et du Budget** d'accélérer le processus de déploiement du Système Intégré de Gestion des Finances publiques (SIGFIP).

La poursuite de la mobilisation et de la sécurisation des ressources doit être de rigueur ainsi que de la rationalisation des dépenses publiques dans le respect strict des règles de bonne gestion des finances publiques. Elles sont des conditions *sine qua none* pour la mise en œuvre

effective et la réussite des politiques publiques. Les administrations impliquées dans le processus budgétaire doivent mettre en œuvre des actions porteuses de résultats rapides.

En ce qui concerne les recettes, il s'agira de :

- poursuivre la modernisation, l'informatisation et la digitalisation de l'ensemble des services des régies financières pour une couverture complète du territoire national ;
- promouvoir la mise en conformité fiscale des contribuables par la mise en place d'un programme de régularisation volontaire, sous-tendu par une amnistie fiscale, en ce qui concerne – entre autres- les pénalités de retard, etc ;
- accélérer le renforcement structurel des administrations d'assiette pour favoriser la transition fiscale et une meilleure mobilisation des ressources internes ;
- mettre en place un système d'imposition assurant une saine compétition dans le domaine des mines ;
- accélérer la simplification et l'automatisation des procédures fiscales et douanières pour favoriser le développement de l'activité économique ;
- mettre en place un dispositif efficient d'audits fiscaux grâce à un renforcement de la collaboration entre les services des impôts et des douanes ;
- parachever le processus de dématérialisation intégrale du circuit de recouvrement des recettes publiques tout en veillant à mieux sécuriser celles-ci ;
- explorer les potentialités de mobilisation des ressources par la recherche des niches de recettes notamment en ce qui concerne le recouvrement des taxes foncières et l'élargissement d'assiettes fiscales ;
- améliorer la gestion de la TVA en optimisant les mesures relatives aux exemptions et exonérations ;
- maîtriser la matière imposable à travers une bonne réglementation et un contrôle rigoureux des prix de transferts
- faciliter les échanges commerciaux et dynamiser la démarche partenariale à travers la concertation avec la chaîne logistique et la communauté des affaires.

Par ailleurs, des efforts constants doivent être poursuivis en vue d'améliorer la mobilisation des ressources extérieures pour mettre en œuvre les différents programmes/projets tout en favorisant l'essor du secteur privé.

Quant aux dépenses publiques, elles doivent être élaborées de manière à maintenir la prudence budgétaire tout en assurant une utilisation efficace et rationnelle des ressources disponibles pour soutenir la relance de l'économie nationale.

Les axes de réformes ci-après méritent une attention particulière :

- décentraliser les services de la solde et du budget pour que les engagements budgétaires en matière de paiement de salaires se fassent dans les chefs-lieux des Provinces;
- intégrer les établissements publics dans le Système Intégré de Gestion des Finances Publiques (SIGFIP) ;
- assurer une meilleure dotation en matériels informatiques des structures de la chaîne de la dépense publique.

J'en appelle à la responsabilité de tout un chacun en vue de s'inscrire dans une logique de performance et de recherche d'une plus grande efficacité et efficience. Il s'agira de privilégier dans vos choix de dépenses budgétaires, une allocation et une gestion efficiente des ressources.

A cet effet, tous les membres du Gouvernement de Transition doivent être conscients de la nécessité de maintenir la masse salariale à un niveau soutenable pour permettre d'assurer la mise en œuvre d'une politique budgétaire saine et efficace.

Je vous exhorte également de prioriser les dépenses des biens et services selon leurs pertinences, avec une attention particulière accordée aux dotations des secteurs sociaux et de sécurité.

Aussi, vous devez rester déterminés et veiller à la rationalisation des dépenses de transferts et subventions à accorder aux structures bénéficiaires. Vous devrez contribuer à une meilleure maîtrise des transferts aux organisations internationales et régionales, ainsi que des gains d'efficience dans les crédits aux secteurs cruciaux (éducation, santé, agriculture, sécurité) et les transferts aux entités publiques.

En outre, je vous instruis d'affecter les crédits budgétaires supplémentaires aux projets d'investissements publics et aux dépenses sociales afin de garantir les perspectives à moyen et long terme en matière de croissance économique et de réduction de la pauvreté. Le Gouvernement de Transition doit continuer à attacher une plus grande importance aux dépenses sociales, en vue de poursuivre l'amélioration des indicateurs sociaux du pays. La réalisation de ces objectifs sera facilitée par la mise en œuvre continue de la réforme du système de passation des marchés publics.

En matière de sécurité et d'intégrité territoriale, le Tchad comme beaucoup d'autres pays de la sous-région et du sahel n'échappe aujourd'hui ni à une intensification des menaces existantes, ni à l'apparition de nouveaux types de menaces notamment des groupes politico-militaires et des bandes terroristes. Le Gouvernement de Transition se doit de garantir la paix et la sécurité pour permettre aux populations de vivre dans un climat sécuritaire apaisé.

Pour y parvenir, je vous exhorte à poursuivre les efforts déjà engagés en matière de contrôle du territoire national et de sécurité transfrontalière, et en particulier :

- le renforcement des capacités humaines et matérielles ;
- la poursuite du déminage et du désarmement des civils ;
- le renforcement de la coopération militaire bilatérale et multilatérale ;
- la sensibilisation et la communication à travers différents canaux et pour le changement social de la perception et du comportement des FDS, de la population, des différentes communautés, des autorités administratives, des leaders religieux et d'opinion, etc.

Dans ce contexte particulier de notre histoire commune et au regard de la situation actuelle que traverse notre pays, nous avons l'obligation d'œuvrer davantage pour réconcilier les filles et les fils du Tchad. Pour ce faire, nous devons travailler activement à faire taire définitivement les armes pour enfin nous unir autour d'un seul combat qui mérite d'être mené, celui pour un développement économique durable qui améliore les conditions de vie de nos concitoyens. Pour y parvenir, nous devons réunir toutes les conditions nécessaires pour faire asseoir autour d'une même table les tchadiennes et tchadiens de l'intérieur comme de l'extérieur, et de tous les bords, pour un dialogue national inclusif.



Dans cette perspective, j'instruis **le Ministre en charge de la Réconciliation Nationale et du Dialogue** et tous les comités et entités compétents d'œuvrer pour bien identifier et impliquer toutes les parties prenantes pour que les différentes étapes du processus de dialogue puissent connaître un véritable succès. Au regard des enjeux et des attentes y relatifs, vous devez privilégier et inscrire des crédits budgétaires aux actions ayant des effets contributifs conséquents à la réalisation des objectifs recherchés. Vous devez également vous investir en collaboration avec **les Ministères en charge des Finances, des Affaires Etrangères, de l'Economie et de la Coopération Internationale**, dans la recherche et la mobilisation des ressources additionnelles pour rendre effectif ce dialogue national.

L'unité nationale et la paix sociale sont des préalables pour un Tchad fort et solidaire mobilisant ses filles et fils autour du vivre ensemble. À cet effet, je lance un vibrant appel au Premier Ministre de Transition et à tous les membres du Gouvernement de transition de coordonner et de mettre en commun les actions qui devraient favoriser un environnement d'unité, de paix et de sécurité nationale.

A cet effet, **le Ministre en charge de la Réconciliation Nationale et du Dialogue** et tous les comités et entités compétents mis en place à cet effet, sont instruits – chacun en ce qui le concerne - à entreprendre la négociation avec les différents groupes politico-militaires sans distinction et de veiller à ce que la période de transition ne soit l'occasion ni d'exactions ni d'actes de vengeance afin de maintenir la cohésion nationale.

Nous sommes une nation multiculturelle, et une grande partie de la population est rurale. Le monde rural est souvent animé par des conflits agriculteurs / éleveurs qui finissent par endeuiller le Tchad profond. Sachant que la détention et la circulation des armes de guerre par des civils mettent à mal la cohabitation pacifique et le vivre ensemble, j'instruis **les Ministres en charge de l'administration du territoire et de la décentralisation, ceux en charge de la sécurité publique et des forces de défense** de continuer d'assurer la mise en place d'un mécanisme de sensibilisation et du désarmement effectif des civils sur toute l'étendue du territoire.

J'encourage les leaders coutumiers, religieux et des organisations de la société civile et les médias à jouer pleinement leur rôle afin d'apaiser les conflits communautaires pour que la cohabitation et le vivre ensemble entre les tchadiennes et tchadiens deviennent une réalité.

Le Comité en charge de l'organisation du dialogue national inclusif devrait inscrire dans son agenda les échanges et l'implication de la population à tous les niveaux en vue de leur mise à contribution pour la résolution des conflits.

En ce qui concerne le renforcement de l'Etat de droit et la préservation des acquis démocratiques, les membres du Gouvernement de transition doivent s'atteler à la mise en place des conditions idoines pour la promotion de l'Etat de droit et le renforcement de la démocratie. Cela doit se traduire dans les faits par le strict respect de la primauté du droit et des normes juridiques. Une attention particulière devrait être accordée à la poursuite du processus démocratique et à la pérennisation des instances de consultation citoyenne. Un transfert effectif des ressources humaines et financières au profit des Collectivités Autonomes devra être réalisé, ce qui permettra de rapprocher l'administration des administrés et de renforcer ainsi la démocratie locale.

J'instruis **le Ministre en charge de la Justice, Garde des Sceaux**, et celui **en charge des Finances** de veiller au déploiement effectif du corps de la Police Judiciaire, en mettant à leur



disposition les moyens nécessaires à l'accomplissement de leurs missions. La mise en place d'une assistance juridique dans tous les tribunaux, afin de garantir un accès équitable à la justice devrait aussi faire l'objet de votre attention.

L'année 2022 sera une année électorale devant permettre à notre pays de passer d'une phase de transition à un transfert démocratique du pouvoir. Le Gouvernement de transition devra prendre toutes les dispositions nécessaires afin de permettre l'élaboration d'un nouveau projet de constitution et l'organisation du referendum constitutionnel y afférant, en tenant compte des conclusions du dialogue national inclusif.

Par ailleurs, les efforts du Gouvernement doivent être consentis pour assurer la transparence et la crédibilité tout au long du processus électoral afin de permettre à tous les Tchadiens en âge de voter de jouir pleinement de leur droit civique. La tenue de ces élections doit se faire dans une atmosphère rassérénée. **Les ministères en charge de la Communication, et de la Réconciliation nationale** sont interpellés à cultiver davantage les actions de communication, de dialogue social et politique, et de promotion de la tolérance.

J'enjoins le **Ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation** à entreprendre des actions visant toutes les parties prenantes à savoir les organisations de la société civile, les organisations de droit de l'homme et confessionnelles, les médias, à contribuer activement au succès de la transition et à s'abstenir de toute action ou déclaration susceptible d'inciter à la haine et à la violence.

Nous devons continuer à veiller à la préservation des acquis et poursuivre des actions en ce qui concerne la lutte contre le terrorisme, la drogue et la prolifération des armes. Pour y parvenir, il est impératif de renforcer les capacités opérationnelles de nos Forces de Défense et de Sécurité (FDS) et des autorités judiciaires en techniques de lutte anti-terroriste, et de raffermir la participation du Tchad aux opérations de maintien de la paix.

Pour ce faire, je vous demande de veiller à :

- l'élaboration et l'opérationnalisation d'une stratégie nationale de lutte contre le terrorisme et l'insertion des ex terroristes ;
- le renforcement des capacités humaines, matérielles et financières des forces de défense et de sécurité ainsi que du corps judiciaire ;
- l'intensification des activités des services chargés de lutte contre le Terrorisme et des contrôles aux frontières ;
- la poursuite des actions d'information, d'éducation, de communication et de couverture médiatique en faveur de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent ;
- le renforcement de la coopération bilatérale et multilatérale sur diverses thématiques (la lutte contre le trafic illicite transfrontalier, le commerce des armes et substances interdites, la drogue, etc.).

Le renforcement de la bonne gouvernance doit être au cœur de l'action gouvernementale. Elle est une question transversale et doit impliquer l'ensemble des institutions publiques du fait de son large spectre qui englobe aussi bien la gouvernance administrative, démocratique, économique et financière, que judiciaire et sécuritaire.

A cet égard, une synergie d'actions doit être déployée pour mieux lutter contre la mauvaise gouvernance, le népotisme, l'exclusion et la corruption, afin de canaliser les ressources au

service du bien-être de la population, de crédibiliser les institutions de la République et d'assurer l'équité et la justice sociale.

Cette période de transition doit nous permettre de raffermir les bases d'une gouvernance fondée sur l'intégrité, la probité, la transparence dans la conduite des affaires publiques, l'impartialité et l'obligation de rendre compte.

J'instruis le **Ministre des Finances et du Budget** et les **Ministres de tutelle des établissements et entreprises publics**, de mettre en place une gestion rigoureuse et d'exiger des résultats concrets à travers la publication des comptes annuels, l'observation des règles de marché et le respect de leur obligation fiscale, tant en ce qui a trait à leur assujettissement qu'à celui de leur rôle dans la collecte des taxes, notamment pour ce qui est de la TVA. Il s'agira à terme de disposer d'un nouveau modèle de management des services publics basé sur les indicateurs de résultats et une gestion vertueuse des ressources publiques et une amélioration de la qualité des dépenses publiques.

Les attentes de nos concitoyens sont certes innombrables, toutefois, je vous encourage vivement à prendre toutes les dispositions nécessaires dans la préparation du Budget Général de l'Etat pour l'exercice 2022 dans vos départements respectifs, afin de mettre en synergie la politique publique en matière de santé, d'éducation, d'accès à l'eau et à l'énergie, du genre et la mise en œuvre des actions sociales au profit des personnes vulnérables et des couches défavorisées.

Les services de santé doivent être améliorés et rendus plus accessibles à toutes les couches de la société sur toute l'étendue du territoire. J'attache du prix à l'opérationnalisation du service de Couverture Santé Universelle (CSU) pour l'exercice 2022 et à la programmation de l'approvisionnement pour éviter la rupture des stocks des médicaments et consommables essentiels. A ce sujet, la CPA doit être en mesure d'importer tout type de médicament nécessaire à la couverture des besoins en la matière. La poursuite et l'intensification des vaccinations contre le COVID-19 et les autres épidémies nécessitant des vaccins de routine doivent être accélérées pour protéger les couches vulnérables, en proposant à nos compatriotes des vaccins sûrs et efficaces.

L'amélioration de la qualité de l'éducation est, et reste au cœur de nos préoccupations. Une meilleure éducation est un gage d'un avenir prospère de la jeunesse et du développement du capital humain. Une attention prioritaire doit être accordée aux filières scientifiques et techniques, gage de notre développement industriel. Je vous demande de mutualiser les efforts de tous les acteurs du système éducatif afin d'œuvrer ensemble de manière pérenne à l'achèvement des programmes scolaires pour une meilleure qualité d'enseignement et une amélioration des conditions de travail en fonction de la soutenabilité de nos finances publiques.

L'accès à l'énergie demeure faible malgré les efforts d'investissements consentis par le Gouvernement depuis quelques années. A cet effet, j'instruis le **Ministre en charge de l'énergie, ceux en charge des finances et du plan** de mettre en œuvre des actions fortes concourant au développement de ce secteur. Il s'agit de la concrétisation des projets solaires en cours, notamment le projet Djarmaya Solar de 32 mégas extensible et l'électrification en énergie solaire de la première vague de six (06) villes de provinces, du projet d'interconnexion électrique Tchad-Cameroun, de l'opérationnalisation du plan national de développement du secteur de l'Energie, de l'amélioration de la gouvernance du secteur de l'énergie et de la promotion de partenariat public-privé.

Dans le secteur de l'hydraulique, **le Ministère en charge de l'hydraulique** doit redoubler d'efforts pour la mise à l'échelle des réseaux d'adduction d'eau potable et des infrastructures d'assainissement. Il est impérieux d'assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, la gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux, de protéger et de restaurer les écosystèmes liés à l'eau.

En matière d'environnement, j'enjoins **le Ministre en charge de l'environnement** d'accélérer la mise en œuvre du Programme National de Reboisement dans les vingt-trois Provinces pour une meilleure efficacité dans la lutte contre la désertification ainsi que de la politique de protection des faunes. Aussi, vous devez continuer à mobiliser les moyens et initier des actions pour la sauvegarde du Lac Tchad, et en particulier poursuivre la mobilisation des ressources du Fonds Vert Climat et d'autres sources de financement novatrices.

En matière de genre, le Gouvernement tchadien a ratifié les traités internationaux sur l'égalité des sexes. Cette volonté se reflète dans les nombreuses politiques qui ont été mises en place en vue de valoriser la situation de la femme. Ces politiques initiées par le feu Maréchal du Tchad seront poursuivies par le Gouvernement de transition dans le but de se débarrasser de toutes les formes d'inégalités et d'iniquités basées sur le genre afin que les femmes et les hommes aient les mêmes chances en termes d'accès à l'emploi et participent de façon égalitaire à toutes les instances de prise des décisions pour un développement harmonieux, y compris en matière d'accès et de participation à la commande publique. Aussi, j'attache du prix à l'application effective des textes de lutte contre les Violences Basées sur le Genre (VBG).

En droite ligne des récentes mesures fiscales de promotion de l'emploi jeune, j'instruis les départements ministériels concernés notamment ceux en charge de la formation professionnelle et de l'emploi à accélérer la mise en œuvre des politiques gouvernementales en la matière. Ils devront :

- renforcer la cohérence opérationnelle et l'efficacité des agences et organismes gouvernementaux de promotion de l'emploi, de la formation professionnelle et de l'entreprenariat ;
- améliorer le cadre incitatif pour faciliter la disponibilité des informations sur le marché de l'emploi, intégrer l'emploi dans les investissements publics et soutenir la création des emplois ;
faciliter l'accès aux financements productifs ;
- renforcer la synergie de concertation avec le secteur privé et les partenaires techniques

En matière d'actions sociales et de la solidarité, la pandémie à coronavirus et les aléas climatiques ont laissé des séquelles qui impactent durablement la vie de la population tchadienne. Pour y faire face, je réitère la ferme volonté du Gouvernement de transition de combattre la pauvreté et de renforcer la solidarité.

Je vous enjoins de travailler à :

- opérationnaliser la Couverture Santé Universelle pour tous ;
- renforcer la résilience de notre système de santé post-Covid-19 ;
- réduire les inégalités et la protection des acquis des groupes vulnérables notamment les femmes, la petite enfance, les personnes âgées, les personnes handicapées et les minorités ;



- réformer le système de retraite des civils et assurer une meilleure protection sociale pour les militaires.

Il convient de le rappeler, la relance de l'économie nationale est une priorité et un gage de développement de la nation. Aussi, dans le cadre de la préparation de Budget Général de l'Etat pour l'exercice 2022, les ministères en charge des finances, de l'économie et du commerce sont instruits de :

- assurer à terme échu le paiement des salaires des agents civils et militaires dans le respect de nos engagements avec les partenaires sociaux ;
- payer régulièrement la pension des retraités ainsi que leurs droits sociaux ;
- mobiliser les ressources tant intérieures qu'extérieures pour assurer en particulier le financement des projets agro-pastoraux et autres projets structurants, la mise en œuvre du plan de développement de l'économie numérique, la construction des routes, le soutien à la jeunesse à travers l'entrepreneuriat et l'autonomisation de la femme ;
- poursuivre les paiements de la dette intérieure et des arriérés intérieurs pour donner du souffle aux opérateurs économiques et aux banques ;
- intensifier les actions du Conseil Présidentiel pour l'amélioration du climat des affaires au Tchad ;
- Renforcer toutes les actions concourant à la sécurité alimentaire.

J'instruis les **Ministres en charge du Commerce, de l'économie et celui des finances** de conjuguer les efforts à la redynamisation des industries existantes. Aussi, les actions doivent concourir à la transformation de notre économie à l'horizon 2030. Pour ce faire, les investissements publics devront principalement être orientés pour :

- promouvoir une croissance durable et atteindre l'autosuffisance alimentaire ;
- développer les secteurs de l'exploitation aurifère, de l'exploitation des carrières, de l'industrie métallurgique, de la cimenterie et de la transformation du marbre ;
- renforcer le développement des chaînes de valeur des filières viande, cuir, lait, spiruline sésame, anacarde et karité, coton et gomme arabique qui sont des secteurs porteurs ; entre autres par l'organisation de la filière arachidière, par la fixation d'un prix d'achat et le relèvement du prix d'achat du coton-graine pour que la Coton Tchad SN augmente davantage sa production ;
- le développement des infrastructures routières, aéroportuaires, hospitalières, scolaires, énergétiques, hydrauliques, de sport, d'assainissement, de traversée et de franchissement à N'Djaména et dans tout le pays .

Toutes les mesures ci-dessus doivent concourir significativement à l'amélioration des conditions de vie des populations. Elle implique relèvement substantiel du pouvoir d'achat des ménages et des consommateurs. Je rappelle à cet égard que les leviers d'action devront prioritairement porter, outre les mesures fiscales incitatives, sur la modernisation de l'appareil de production, la promotion des activités agropastorales et agroindustrielles, l'amélioration de la compétitivité des entreprises, la promotion des industries locales, l'accroissement de l'offre locale des biens et produits vivriers et le renforcement des circuits de conditionnement et de distribution des denrées alimentaires.

IV. Directives pour la préparation du budget de l'exercice 2022

Le budget en cours de préparation devra prendre en compte nos engagements à l'échelle régionale notamment ceux relatifs au Cadre Harmonisé de Gestion des Finances Publiques conformément aux dispositions des directives CEMAC et de la Loi organique N°004/PR/2014 du 18 février 2014, relative aux Lois de finances.

Je réitère mon appel aux premiers responsables des grandes institutions et départements ministériels à s'investir personnellement dans la préparation des projets de budget de vos structures de manière à ce qu'ils épousent intégralement les priorités du Gouvernement de transition. Tenant compte des plafonds des enveloppes budgétaires, je vous demande de veiller à bien prioriser les actions et les activités, objet de programmation budgétaire, afin qu'elles contribuent à consolider et pérenniser les acquis.

Le processus de préparation du Budget Général de l'État pour l'exercice 2022 doit conduire chacun de vous à observer une grande rigueur et à travailler avec célérité afin de permettre le dépôt du projet de loi de finances 2022 au Conseil National de la Transition dans les plus brefs délais.

Il importe enfin de rappeler que les activités menées tout au long de ce processus qui appellent à des regroupements, doivent se faire dans le respect strict des gestes et mesures barrières.

Je demande à tous les chefs de grandes institutions et aux chefs de départements ministériels de veiller à la définition et à la mise en œuvre de plans sectoriels harmonisés de renforcement des ressources humaines, gage de la bonne conduite des actions de développement de notre pays.

Telles sont les grandes orientations qui doivent guider le processus de préparation du Budget Général de l'Etat pour l'exercice 2022.

Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement de Transition, le Ministre des finances et du Budget, et tous les ministres compétents doivent veiller, chacun en ce qui le concerne, à l'application rigoureuse de ces directives auxquelles j'attache le plus grand prix.

Fait à N'Djamena, le 06 OCT 2021




Le Général de Corps d'Armée
MAHAMAT IDRISSE DEBY ITNO